

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N° CE16

présenté par
M. Potier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« , sociales ou »,

les mots :

« sociales et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.